











Pourquoi se syndiquer au SNES-FSU?







- Pour défendre mes droits individuels et collectifs
- **Pour être informé, conseillé et défendu** face à l'administration
- ▼ Pour gagner des améliorations : salaires, recrutements, conditions de travail, retraites, missions...
- **Pour appartenir au syndicat majoritaire** dans le second degré, le plus à même de peser et de construire un rapport de force efficace pour l'amélioration de nos métiers.
- Pour réfléchir collectivement aux contenus et aux pratiques professionnelles - promouvoir une vision exigeante des métiers de l'éducation.
- **Pour porter un projet ambitieux** pour l'École.

Se syndiquer au SNES-FSU, c'est se donner les moyens d'agir individuellement et collectivement

Le SNES-FSU dans l'action

Le SNES-FSU a appelé à de nombreuses journées de grève et mis à disposition des outils d'analyse : simulateurs d'évolution des pensions, argumentaires, lieux de débat pour construire l'action la plus large possible.

⋈ A vos côtés, même à distance, pendant la crise sanitaire en assurant une forme de continuité... syndicale! Les militants du SNES-FSU ont répondu présents: réponses aux questions, interventions à tous les niveaux pour faire valoir vos droits, défense de la profession dans les médias...







tout au long de votre carrière et particulièrement pendant les mutations (vœux, barèmes, recours...). Le SNES-FSU continue de dénoncer la loi dite de « transformation de la Fonction publique » qui supprime certaines compétences des CAPA et conduit à l'opacité des décisions de l'administration.

BULLETIN D'ADHESION 2020 - 2021 (ou de renouvellement d'adhésion)

A remettre au trésorier du Snes de votre établissement (ou à votre section académique pour les isolés) Il est indispensable de dater et signer votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA (Prélèvements)

Nom (utilisez le nom connu du rectorat présent sur le bulletin de salaire) Nom patronymique (de naissance) N° et voie (rue, bd), escalier Boîte postale – Lieu-dit (ville pour les pays étranger) Code postal Ville (ou pays étranger) Téléphone fixe Téléphone portable Catégorie (Certifié, Agrégé, CPE, Psy-EN, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, AED,) Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle Discipline de recrutement Titulaire: Poste fixe ZR Contractuel: CDD CDI Stagiaire Retraction Conseiller Poste fixe Conseiller en formation continue Formateur GRETA Conseiller pédagogique tuteur Enseignant en STS classe prépa Enseignant au CNED CANOPE Autre, préciser	aité
N° et voie (rue, bd), escalier Boite postale – Lieu-dit (ville pour les pays étranger) Code postal Téléphone fixe Téléphone portable Catégorie (Certifié, Agrégé, CPE, Psy-EN, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, AED,) Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle Discipline de recrutement Titulaire: Poste fixe Congé ou détachement (précisez sa nature) Enseignant de langue régionale Conseiller en formation continue Enseignant au CNED CANOPE Autre, préciser	aité
Boite postale – Lieu-dit (ville pour les pays étranger) Code postal Téléphone fixe Téléphone portable Catégorie (Certifié, Agrégé, CPE, Psy-EN, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, AED,) Catégorie (Certifié, Agrégé, CPE, Psy-EN, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, AED,) Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle Echelon Date Discipline de recrutement Discipline d'exercice (si différente) Titulaire : Poste fixe ZR Contractuel : CDD CDI Stagiaire Retractuel Congé ou détachement (précisez sa nature) Si temps partiel (quotité) Enseignant de langue régionale Conseiller en formation continue Formateur GRETA Conseiller pédagogique tuteur Enseignant en STS classe prépa Enseignant au CNED CANOPE Autre, préciser	aité
Ville (ou pays étranger) Téléphone fixe	aité
Téléphone fixe	aité
Catégorie (Certifié, Agrégé, CPE, Psy-EN, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, AED,) Classe normale	aité
Catégorie (Certifié, Agrégé, CPE, Psy-EN, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, AED,) Classe normale	aité
□ Classe normale □ Hors classe □ Classe exceptionnelle Echelon Date Discipline d'exercice (si différente) Titulaire: □ Poste fixe □ ZR Contractuel: □ CDD □ CDI □ Stagiaire □ Retraction Retraction Congé ou détachement (précisez sa nature) □ Si temps partiel (quotité) □ Enseignant de langue régionale □ Conseiller en formation continue □ Formateur GRETA □ Conseiller pédagogique tuteur Enseignant en □ STS □ classe prépa Enseignant au □ CNED □ CANOPE □ Autre, préciser	aité
Discipline de recrutement Discipline d'exercice (si différente) Titulaire: Poste fixe ZR Contractuel: CDD CDI Stagiaire Retra Congé ou détachement (précisez sa nature) Si temps partiel (quotité) Enseignant de langue régionale Conseiller en formation continue Formateur GRETA Conseiller pédagogique tuteur Enseignant en STS Classe prépa Enseignant au CNED CANOPE Autre, préciser	aité
Titulaire: Poste fixe ZR Contractuel: CDD CDI Stagiaire Retractuel: CDD CDI Si temps partiel (quotité) Si temps partiel (quotité) Enseignant de langue régionale Conseiller en formation continue Formateur GRETA Conseiller pédagogique tuteur Enseignant en STS classe prépa Enseignant au CNED CANOPE Autre, préciser	(Charles III)
Congé ou détachement (précisez sa nature) □ Enseignant de langue régionale □ Conseiller en formation continue □ Formateur GRETA □ Conseiller pédagogique tuteur Enseignant en □ STS □ classe prépa Enseignant au □ CNED □ CANOPE □ Autre, préciser	(Charles III)
Enseignant en 🗆 STS 🗆 classe prépa Enseignant au 🗆 CNED 🗆 CANOPE 🗆 Autre, préciser	
tablissements	
Affectation ministérielle (ZR pour les TZR, Rectorat pour les stagiaires, Etablissement pour les titulaires poste fixe)	
Nom et ville	
Rattachement administratif (uniquement pour les TZR) Code :	
Nom et ville Code :	
Etablissement d'exercice Code : Nom et ville Quotité horaire	
Autres établissements d'exercice	
Code : Nom et ville Quotité horaire	il.
Code : Quotité horaire	:
otisation : Montant total € (Voir barème ou mode de calcul)	
ode de paiement : écisez le nombre de prélèvements et leur montant : prélèvements de € chacun.	
nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en aout 2021.	
Adhésion tacitement reconductible d'une année sur l'autre, paiement par prélèvements récurrent : ne vitomatiques reconductibles. Je serai informé-e de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire	
pourrai à tout moment suspendre mon adhésion ou en modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires reconductible mai	
no situation et modifier en conséquence le montant des prélèvements. vous ne souhaitez pas cette solution deux possibilités s'offrent à vous :	rements)
Paiement par prélèvements automatiques non reconductibles.	
lidés pour l'année scolaire en cours, fin des prélèvements au plus tard en août) Paiement par chèque joint au nom du SNES. Date: Signature:	
No. 27 - 750 (1981) (1982) (1983) (1984) (1984) (1984) (1984) (1984) (1984) (1984) (1984) (1984) (1984) (1984)	
MANDAT En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre	e -
MANDAT En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.	
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le	Syndron Nation
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 6 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	Syndicat National des Enszignente de Second deger
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Single Euro Payments Area Fout demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre benque Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage Pour le compte de :	Synd-cat Nation des Enseignente de Second despri
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Single Euro Payments Area Single Euro Payments Area Présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage Pour le compte de : SNES	Syndicot Nationa des Enseignente de Socned reger
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Single Euro Payments Area Single Euro Payments Area Four demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage Pour le compte de :	Syndicat Nathena des Envisignente de lacend depré
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous evez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mendat, sont expliqués dens un document que vous pouvez obtenir auprès de votre benque. Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage NOM ON	Synd-cat National des Envisignante de Second depré
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Single Euro Payments Area Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la dete de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage Pour le compte de : SNES 46, avenue d'Ivry	Synd-cat National des Envaignente de Bornod degré
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Yous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous evez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre benque. Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage NOM	Syndrot Nation des Envaignente de lacend degre
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être rembourse par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous evez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la dete de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandet, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage NOM	Synd-cat National des Envaignente de Sociend degré
banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous evez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 6 semaines suivant la dete de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dens un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage NOM ON	Syndcat Nations des Envaignante de Scened eeur